

CAP Agent de la qualité de l'eau



Débouchés professionnels

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier qualifié qui travaille dans les services de collecte, de traitement et de distribution des eaux potables, usées et industrielles.

Les connaissances acquises au cours du CAP lui permettent d'analyser les informations sur les caractéristiques du traitement avant sa mise en œuvre et de préparer les matières premières, les réactifs, les installations (robinetterie, compteurs, dispositifs de mesure préalablement définis dans un dossier technique). Il effectue les réglages, la mise en marche et l'arrêt des machines. Il possède les techniques et les connaissances lui permettant de conduire les mécanismes de production en suivant une procédure établie, de contrôler le niveau de qualité de l'eau, de surveiller le bon déroulement des opérations, d'effectuer les contrôles en fonction des objectifs fixés, de repérer et d'analyser les anomalies (fuites, pannes électromécaniques) pour en détecter les causes.

Le diplômé intervient avec les équipes de maintenance pour les corriger et participe à l'entretien des matériels : roulements, joints, roues de pompe...

Poursuite des études

Avec un très bon dossier, le titulaire de ce CAP peut poursuivre vers le BP métiers de la piscine ou en bac pro.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- Bac pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- BP Métiers de la piscine
-
- **Ministère(s) de Tutelle** : ministère chargé de l'Éducation nationale
- **Nature du diplôme** : diplôme national ou diplôme d'Etat
- **Durée de la formation** : 2 ans
- **Niveau terminal d'études** : CAP ou équivalent

